



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAI BIO 2

SESSION 2018

AGREGATION CONCOURS INTERNE

Section : BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE

SECONDE ÉPREUVE

Durée : 8 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	7100A	102	0810

Rédiger chacune des questions sur des copies séparées

Première question

Mécanismes et intérêts de la maturation des ARN chez les eucaryotes.

Deuxième question

La régulation du système endocrinien.

Les mécanismes de régulation intervenant au niveau cellulaire après liaison de l'hormone à son récepteur ne seront pas abordés.